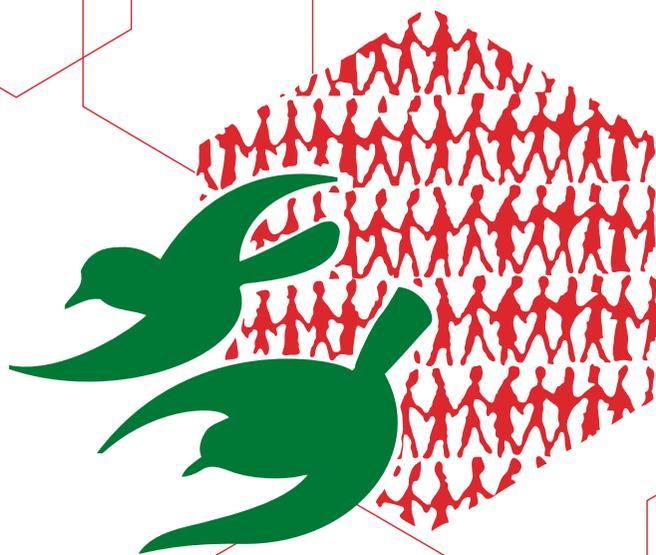


Croissance démographique et urbanisation

Politiques de peuplement et aménagement du territoire

Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Croissance démographique et urbanisation au Maghreb et dans la péninsule arabique

Eitan F. SABATELLO

Jérusalem, Israël

I.- Introduction

Au cours des deux décennies qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, les pays arabes de la péninsule arabique (allant de la Syrie, au nord, aux deux Yémen, au sud), puis ceux du Maghreb, ont accédé à l'indépendance.

Vers 1950, ces deux régions comptaient à peu près le même nombre d'habitants, à savoir 21 et 20 millions respectivement. 35 ans plus tard, leurs populations avaient plus que doublé.

Il est certain que les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et, à plus forte raison, les douze pays de la péninsule arabique, se différencient par leurs particularités démographiques et socio-économiques, dont il aurait fallu tenir compte dans une étude plus détaillée que celle que nous nous proposons de développer ici. Il n'en demeure pas moins que la religion musulmane, de par son influence dans le passé, et actuellement encore, sur certains comportements liés au développement démographique (Friedlander et al., 1979), leur tient lieu de dénominateur commun. Il suffit de rappeler que les prescriptions de la religion musulmane (qui, dans ces pays, est souvent religion d'Etat) favorisent la formation d'une famille nombreuse, résultant à la fois d'un niveau de fécondité élevé et de la limitation – parfois même de l'interdiction – de l'avortement et d'autres pratiques anticonceptionnelles.

En 1950, à peu près un quart des habitants de ces deux régions vivaient en milieu urbain⁽¹⁾. Les variations de la proportion de la population urbaine dans les trois pays maghrébins étaient relativement faibles – de 22% en Algérie, qui était encore, à cette époque, un département français, à 31% en Tunisie; par contre, dans la péninsule arabique, cette proportion dépassait déjà 50% dans tous les petits pays de moins de 500 000 habitants (exception faite d'Oman), mais tombait à moins de 36% dans les sept pays comptant plus d'un million d'habitants. Ainsi, les extrêmes se situaient de 2% au Yémen à 63% au Qatar.

Presque 40 ans plus tard, la population urbaine des pays du Maghreb n'atteint toujours pas 50% de la population; la différence relative – sinon l'ordre – entre les trois pays n'a pas changé; par contre, tous les pays de la péninsule arabique, exceptés les deux états du Yémen et Oman, à l'extrême sud, ont une population urbaine de plus de 50%, avec une moyenne supérieure à 60% (tableau 1).

Il s'avère donc que si, au début des années cinquante, le processus d'urbanisation était plus ou moins homogène dans les deux régions étudiées, avec même une légère

(1) Pour une discussion sur les définitions de population urbaine, voir Nations Unies, 1987.

TABLEAU 1.- POPULATION URBAINE AU MAGHREB ET DANS LA PÉNINSULE ARABIQUE
1950-1985

Région	1950	1955	1965	1975	1985
Milliers					
Maghreb	5 395	6 619	10 566	15 680	23 108
Algérie	1 948	2 540	4 486	6 460	9 259
Maroc	2 345	2 809	4 251	6 547	9 830
Tunisie	1 102	1 270	1 829	2 673	4 019
Péninsule arabique	4 726	6 197	11 546	20 874	35 323
Pourcentages					
Maghreb	25,4	37,9	35,4	40,2	45,5
Algérie	22,3	26,1	37,6	40,3	42,6
Maroc	26,2	27,7	31,9	37,9	44,8
Tunisie	31,2	32,9	39,5	47,6	56,8
Péninsule arabique	23,8	27,6	38,7	50,8	60,1
<i>Source : Nations Unies, 1987.</i>					

avance pour le Maghreb, à la fin des années quatre-vingt, les pays de la péninsule arabique étaient en général 1,3 fois plus urbanisés que les pays maghrébins.

Dans la présente communication, nous tenterons de mesurer les facteurs qui influent sur la croissance différentielle des taux d'urbanisation dans les deux régions considérées. Pour ce faire, nous avons calculé les différences entre les effectifs de la population (totale et urbaine) (Nations Unies, 1987) et les estimations correspondantes résultant d'un calcul qui n'a pris en compte que l'accroissement naturel; les différences entre ces deux types de données représentant l'apport du bilan des migrations extérieures et intérieures respectivement.

II.- L'accroissement naturel

Aucune différence notable n'a été relevée entre les taux d'accroissement naturel observés dans les deux régions au cours de la période envisagée (tableau 2); il en est de même pour ses composantes, à savoir les taux bruts de natalité et de mortalité, fixés souvent à un même niveau, tout au moins dans la majorité des pays importants au plan numérique. Malgré des différences dans la qualité des données disponibles (souvent incomplètes dans certains pays), on peut dire qu'en général, la natalité est un peu plus faible dans les pays maghrébins que dans les Etats de la péninsule arabique et la mortalité y est légèrement plus élevée.

Exception faite du Liban et de la Tunisie, les taux de fécondité (longitudinaux ou transversaux selon le cas) observés dans les pays des deux régions étaient parmi les plus élevés du monde dans la période considérée. Ils atteignent couramment 7 à 8 naissances par femme, le contrôle des naissances n'étant vraiment pratiqué que par certaines minorités urbaines instruites, mais numériquement négligeables (Courbage et Fargues,

TABLEAU 2.- TAUX BRUTS APPROXIMATIFS DE NATALITÉ, DE MORTALITÉ ET D'ACCROISSEMENT NATUREL, AU MAGHREB ET DANS LA PÉNINSULE ARABIQUE, SELON LE MILIEU URBAIN OU RURAL, 1950-1985

Région et taux (pour 1 000)		1950-55	1955-65	1965-75	1975-85
Total					
Maghreb	Natalité	48	47	44	43
	Mortalité	23	20	16	13
	Accroissement naturel	25	27	28	30
Péninsule arabique	Natalité	48	48	47	46
	Mortalité	18	16	14	10
	Accroissement naturel	27	32	33	36
Urbain					
Maghreb	Natalité	44	44	42	40
	Mortalité	17	15	12	10
	Accroissement naturel	27	29	30	30
Péninsule arabique	Natalité	45	45	43	42
	Mortalité	17	14	11	9
	Accroissement naturel	28	29	32	33
Rural					
Maghreb	Natalité	49	49	46	45
	Mortalité	25	23	19	16
	Accroissement naturel	24	26	27	29
Péninsule arabique	Natalité	50	50	48	48
	Mortalité	20	18	15	12
	Accroissement naturel	30	32	33	36
Sources : Cf. bibliographie.					

1975). En conséquence, on trouve fréquemment des taux bruts de natalité de 45 à 50 p. 1 000 dans la plupart des pays de la péninsule arabique et du Maghreb.

En effet, avoir une progéniture étoffée – notamment de garçons – exprime à la fois un souhait et une nécessité qui découlent de plusieurs facteurs :

— le niveau de mortalité des enfants en bas âge, relativement élevé du fait de la déficience de l'infrastructure sanitaire, pousse les parents à assurer le remplacement;

— l'organisation sociale en clans, répandue encore dans la société rurale et dans les petites villes, confère la puissance au plus grand nombre;

— la présence de plusieurs enfants adultes est pour les parents l'unique garantie d'un soutien en cas de nécessité, compte tenu de la faiblesse de l'infrastructure sociale,

et notamment de l'absence d'un système de sécurité sociale et de retraite bénéficiant à la majorité de la population (Friedlander et al., 1979);

— de nombreuses activités économiques, agricoles à la campagne, commerciales ou artisanales en ville, sont exercées dans le cadre familial, ce qui rend souhaitable une descendance nombreuse.

Ces facteurs expliquent que, jusque dans un passé récent, les différences entre les niveaux de fécondité en ville et en milieu rural étaient négligeables, et que « la tradition d'une fécondité non dirigée survit assez longtemps encore aux changements d'activité économique des paysans émigrés vers les villes » (Courbage et Fargues, 1976; Zurayk, 1985; Fargues, 1988).

Dans les petits pays de la péninsule arabique, riches en pétrole, où la population est fortement concentrée dans les villes, la fécondité demeure très élevée en raison de la politique pro-nataliste prônée par ces états, favorisée par ailleurs par une infrastructure sanitaire relativement développée et par une législation en matière de contrôle des naissances inspirée par une interprétation traditionnelle de la religion musulmane.

Au Maghreb, les taux bruts de mortalité oscillaient, pendant la période considérée, entre 20 et 14 p. 1000 en Algérie et au Maroc. En Tunisie, les variations se situaient entre 16 et 13 p. 1000 et, plus récemment, le taux est tombé au-dessous de 10 p. 1000. Dans la péninsule arabique, les différences étaient plus importantes, et elles le sont encore aujourd'hui, bien qu'on y relève un niveau général de mortalité inférieur de 10 à 15 % à celui du Maghreb. Il convient de rappeler qu'il s'agit là d'estimations basées sur des données assez grossières, dérivées souvent d'enquêtes spéciales, faute d'un système complet de statistiques démographiques.

L'écart entre les taux de mortalité observés en milieu rural et en milieu urbain peut atteindre 50 à 60 % et même davantage, notamment depuis les années 1970, grâce aux progrès réalisés dans les capitales et dans les villes principales en vue de réduire la mortalité (tableau 2).

III. — Rythme et facteurs d'urbanisation

Le tableau 3 présente les taux d'accroissement des populations urbaines et rurales dans les deux régions considérées (Nations Unies, 1987).

On note aisément que les rapports entre ces taux présentent un large éventail : le taux d'accroissement de la population urbaine est à peu près le double de celui de la population rurale au Maghreb (en 1970-75 et 1980-85) et le sextuple dans la péninsule arabique (en 1970-75). Par conséquent, les taux de croissance de la population urbaine sont bien supérieurs à ceux qui résulteraient uniquement de l'accroissement naturel.

La situation au Maroc et en Tunisie est différente : les taux d'accroissement urbain y sont relativement modérés (ils marquent même une certaine stabilité) et contrastent nettement avec les taux prévalant en Algérie et dans l'ensemble des pays de la péninsule arabique.

Le tableau 4 montre qu'une partie du gain dû à l'accroissement naturel — élevé dans les deux régions — a été entamée par l'émigration.

Durant toute la période considérée, la perte démographique résultant d'un bilan migratoire négatif fut plus importante au Maghreb que dans la péninsule arabique, notamment depuis 1965.

TABLEAU 3.- TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION URBAINE AU MAGHREB ET DANS LA PÉNINSULE ARABIQUE, 1950-1985

Région	1950-55	1955-65	1965-75	1975-85
Population totale				
Maghreb	2,16	2,35	2,60	2,44
Algérie	2,09	1,98	3,06	3,03
Maroc	2,47	2,72	2,45	2,48
Tunisie	1,79	1,85	1,81	2,05
Péninsule arabique	2,43	2,90	3,20	3,57
Population urbaine				
Maghreb	4,20	4,63	3,95	3,82
Algérie	5,30	6,22	3,48	3,73
Maroc	3,61	4,42	4,23	4,12
Tunisie	2,83	3,69	3,63	3,68
Péninsule arabique	5,42	6,42	5,97	5,01
Population rurale				
Maghreb	1,49	0,90	1,83	1,72
Algérie	1,06	- 0,20	2,78	2,52
Maroc	2,06	1,98	1,44	1,24
Tunisie	1,30	0,74	0,28	0,09
Péninsule arabique	1,40	1,14	0,99	1,47
<i>Source : Nations Unies, 1987.</i>				

Durant la décennie de l'accès à l'indépendance (1955-65), 15 % de l'accroissement naturel du Maghreb ont été absorbés par l'émigration. Durant la décennie suivante, la proportion est tombée à 5 % seulement. Dans la péninsule arabique, l'émigration a représenté environ 10 % de l'accroissement naturel de 1950 à 1965. Par la suite, les pertes nettes dues à l'émigration ont considérablement diminué, surtout pendant les années soixante-dix, depuis que certains pays de la région ont bénéficié de l'expansion du marché du pétrole.

Quant à la population urbaine, elle a augmenté, en nombre et en proportion, non seulement grâce à l'accroissement naturel, mais grâce aussi aux migrations intérieures, comme l'indique la partie centrale du tableau 4.

De 1950 à 1965, la contribution des migrations intérieures au processus d'urbanisation a été moins importante au Maghreb (40 à 45 % de l'accroissement net) que dans la péninsule arabique (50 à 70 %). Plus tard, dans les années 1970 et 1980, l'importance des migrations internes a diminué : moins de 50 % de la croissance urbaine dans la péninsule arabique et moins de 30 % au Maghreb. Il en résulte que les agglomérations urbaines des pays de la péninsule arabique ont profité, d'une part, d'un accroissement naturel légèrement plus élevé que celui existant au Maghreb, surtout à partir de 1965, et, d'autre part, l'urbanisation s'est intensifiée grâce aux mouvements intérieurs

TABLEAU 4.- ACCROISSEMENT NET, ACCROISSEMENT NATUREL ET CONTRIBUTION DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES AU MAGHREB ET DANS LA PÉNINSULE ARABIQUE, 1950-1985 (MILLIERS DE PERSONNES, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Région	1950-55	1955-65	1965-75	1975-85
Maghreb, total				
Accroissement net	2 471	6 169	9 058	11 806
Accroissement naturel	2 791	7 237	9 502	13 390
Bilan migratoire	- 320	- 1 068	- 444	- 1 584
Bilan migratoire/Accroissement naturel (%)	- 11	- 15	- 5	- 12
Maghreb, urbain				
Accroissement net	1 224	3 947	5 114	7 428
Accroissement naturel	769	2 190	3 634	5 393
Bilan migratoire	+ 455	+ 1 757	+ 1 480	+ 2 035
Bilan migratoire/Accroissement net (%)	37	45	29	27
Péninsule arabique, total				
Accroissement net	2 567	7 399	11 286	17 608
Accroissement naturel	2 831	8 307	11 445	17 448
Bilan migratoire	- 264	- 908	- 159	+ 160
Bilan migratoire/Accroissement naturel (%)	- 9	- 11	- 1,4	+ 9
Péninsule arabique, urbain				
Accroissement net	1 471	5 349	9 328	14 449
Accroissement naturel	700	2 051	4 275	8 007
Bilan migratoire	+ 771	+ 3 298	+ 5 053	+ 6 442
Bilan migratoire/Accroissement net (%)	52	62	54	45

Sources : tableau 2 ; Nations Unies, 1987.

des populations et à leurs implications démographiques. Par exemple, dans les années soixante-dix, l'accroissement naturel de la population urbaine des pays de la péninsule arabique fut supérieur de 18% à celui du Maghreb (4,3 millions contre 3,6 millions de personnes), tandis que l'accroissement dû aux migrations intérieures (direct ou indirect) a été 3,5 fois supérieur (plus de 5 millions de personnes, contre moins d'un million et demi au Maghreb). Ces rapports ont encore augmenté au cours de la décennie suivante.

Il convient de souligner qu'il est un peu simpliste de considérer chaque région comme un bloc homogène. Il est possible que les niveaux de migrations internes présentés soient exagérés. Il faudrait, en vérité, tenir compte des implications de la classification des localités selon leur caractère rural ou urbain, défini exclusivement en fonction du nombre d'habitants. En effet, une localité passera automatiquement d'une catégorie à l'autre, même si sa population n'a augmenté que par l'apport résultant de l'accroissement naturel. Sans pouvoir détailler ici davantage, il convient de souligner que ce facteur devrait être important au Maghreb, mais aussi en Jordanie, en Syrie et en Irak.

Au Maghreb, les migrations intérieures sont davantage du type exode rural « du village à la ville ». Par contre, les conditions économiques, régionales et politiques des pays de la péninsule arabique ont encouragé des mouvements migratoires de type international, au sein même de la région. Les villes en plein essor des pays producteurs de pétrole ont attiré des habitants des villages et des banlieues urbaines vivant dans les pays voisins plus défavorisés sur le plan des débouchés (Joukhadar, 1980).

IV.- Vue d'ensemble

La croissance démographique rapide observée dans les pays des deux régions considérées résulte de taux de natalité encore très élevés et de taux de mortalité en baisse. Les populations des villes augmentent encore plus vite, soit que le bilan naissances-décès y est souvent plus favorable qu'en milieu rural, soit qu'elles attirent un grand nombre de migrants intérieurs. En général, ce facteur a joué un plus grand rôle dans la péninsule arabique qu'au Maghreb, le développement des industries pétrolières dans certains pays à faible densité, mais à forte concentration de population dans la capitale, ayant attiré des migrants en provenance de pays plus peuplés de la région. Ainsi, l'augmentation du taux d'urbanisation fut plus rapide dans la péninsule arabique qu'au Maghreb. Présentant une situation identique en 1950, selon les données des Nations Unies, les deux régions présentent des taux d'urbanisation très différents en 1985 : respectivement 60 % et 45 %.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLMAN J., HILL A.G., 1978.- «Fertility, Mortality, Migration and Family Planning in the Yémen Arab Republic», *Population Studies*, 32, 1, pp. 159-171.
- COURBAGE Y., FARGUES P., 1975.- «La population des pays arabes d'Orient», *Population*, 6, pp. 1111-1142.
- FARGUES P., 1988.- «La baisse de la fécondité arabe», *Population*, 6, pp. 975-1004.
- FARGUES P., COURBAGE Y., 1987.- «Reconstitution de la fécondité passée à l'aide d'un seul recensement dans les pays à statistiques incomplètes», *Population*, 3, pp. 449-468.
- FRIEDLANDER D., EISENBACH Z., GOLDSCHIEDER C., 1979.- «Modernization Patterns and Fertility Change : the Arab Population of Israel and the Israel-Administered Territories», *Population Studies*, 33, 2, pp. 239-254.
- JOUKHADAR A.H., 1980.- «Les étrangers au Koweït», *Population*, 1, pp. 57-82.
- SHORTER F.C., 1979.- «Croissance et inégalités au recensement de Damas», *Population*, 6, pp. 1067-1086.
- United Nations, 1987.- *The Prospects of the World Urbanization - Revised as of 1984-85*, Population Studies no. 101, New York, 268 p.
- U.S. Bureau of the Census, 1980.- *International Population Dynamics 1950-79 - Demographic estimates for countries with a population of 5 million or more*, Washington D.C., 258 p.
- VALLIN J., 1975.- «La mortalité en Algérie», *Population*, 6, pp. 1023-1046.
- VALLIN J., 1975.- «Mortalité et fécondité en Tunisie : résultats commentés de l'Enquête nationale démographique», *Population*, 6, pp. 1160-1166.
- ZURAYK H., 1985.- «Women's Economic Participation», in : *Population Factors in Development Planning in the Middle East* (Shorter and Zurayk eds.), The Population Council, Washington.